

Introduction et résumé

Les droits humains: quelle contribution originale le Canada peut-il apporter?

Depuis la fin de la Guerre froide, la communauté internationale s'est intéressée aux questions relatives aux droits humains, en particulier celles qui relèvent de la Convention sur les droits civils et politiques et celles sur l'économie et les droits socio-économiques. Dans certaines régions, il y a eu une nette amélioration en ce que les deux anciennes superpuissances ont cessé de protéger leurs États-clients les plus barbares. Par contre, les conditions ne se sont manifestement pas améliorées ou se sont en fait détériorées dans plusieurs pays à travers le monde. Le 50^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme nous a fourni une belle occasion de faire le point et de voir comment le Canada peut apporter une contribution originale en veillant à son application.

Le congrès de cette année a débuté par un survol de la contribution du Canada aux principales institutions internationales intéressées aux droits humains. Le Canada s'est impliqué dans un certain nombre de regroupements spécialisés, régionaux ou internationaux: le Commonwealth, la Francophonie, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le forum de la Coopération économique en Asie et dans le Pacifique et l'Organisation des États américains (OEA). Nous nous sommes penchés sur l'évolution du Comité des Nations unies sur les droits humains et sur l'OEA, ainsi que sur l'établissement de la Cour internationale de justice et sur d'autres améliorations dans le domaine des droits humains. Des Canadiens se sont impliqués dans le mouvement pour créer la Cour internationale de justice, ce dont notre conférencier principal, Warren Allmand, nous a largement entretenu.

En plus de sa participation active aux organismes internationaux, on a vivement conseillé au Canada d'imposer le respect des standards internationaux en matière de droit comme élément de ses relations bilatérales avec les États. Il y a eu un net désaccord entre Canadiens sur les mérites d'un engagement constructif par opposition à la confrontation lors de négociations avec des États dont la performance est jugée insatisfaisante. Nous avons étudié quatre cas provenant de trois continents: la Birmanie et la Chine, Cuba, le Nigeria, et la Bosnie.

Malgré la tendance à l'indulgence des Canadiens face au bilan interne de leur pays, le Canada a lui-même été critiqué par les organismes internationaux pour ses politiques et ses pratiques dans un certain nombre de domaines. À cet égard, nous avons examiné comment le Canada traite ses Premières nations.